

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU 30 JUIN 2026**

Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni mardi 30 juin 2026 à 13h30, sous la présidence de Monsieur David BALAYSSAC, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

Collège A : M. David BALAYSSAC, Mme Florence CALDEFIE-CHEZET, M. Jean-Michel CHEZAL ; Mme Christine COURTEIX-RAUSCH, Mme Pascale GUEIRARD, Mme Laurence TERRAIL, M. Stéphane WALRAND.

Collège B : M. Damien BALESTRINO, M. Eric DEBITON, Mme Caroline DECOMBAT, M. Christophe MALLET, Mme Mercedes QUINTANA, Mme Chantal SAVANOVITCH.

Collège BIATSS : M. Alexis BRED, Mme Pauline GRANSEIGNE, Mme Alexine VIGNAL.

Collège étudiant : Mme Louise FARGE, M. Paul LAVAURE, M. Florian OGHEARD, M. Pierre PRADELEIX, Mme Manon PRIAM, M. Théo TOURGON.

Personnalités extérieures : Mme Lise BERNARD, Mme Dominique LALLE, Mme Delphine OUDOUL.

Invités permanents : Mme Gaëlle ROBERT, Mme Valérie WEBER.

Sont excusés :

Collège A : M. Paul ROUZAIRE, Mme Valérie SAUTOU

Collège B : Mme Emmanuelle LAINE, M. Jérémie TALVAS, Mme Magali VIVIER, M. Eric WERSINGER.

Collège BIATSS : M. Maxime BERTUCAT

Collège étudiant : Mme Agathe DUPUIS ? M. Lou-Ann ENGRAND, M. Mathéo ROCHE.

Personnalités extérieures : M. Bruno BORDAS, Mme Candice CATILLON-ROUSSEAU, M. Philippe OSSEDAT, Mme Anne-Monique SIMONIN.

Monsieur le Doyen David BALAYSSAC informe les membres du Conseil du décès de Madame le Professeur Simone AIACHE, Maître de Conférence en Biopharmacie.

ORDRE DU JOUR

I. Structure

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 13/05/2026

Monsieur le Doyen David BALAYSSAC donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 13/05/2026 et le soumet au vote du Conseil. Il est approuvé à l'unanimité.

1.2 Modification des statuts de l'UFR de Pharmacie

Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composante, rappelle qu'une première mise à jour des statuts de l'UFR de Pharmacie avait été votée lors du Conseil du 18 mars 2026, suite à la création de la Commission Pharmaceutique Officinale et du Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier. Le choix avait été fait d'attendre le mois de septembre pour soumettre ces modifications au Conseil d'Administration de l'UCA.

Monsieur le Doyen David BALAYSSAC expose les changements apportés à l'Article 5 – Le Doyen-Directeur, concernant la composition de l'équipe décanale :

« Il est assisté d'un Directeur-adjoint qui porte le titre de Vice-Doyen-Directeur et d'un ou plusieurs Assesseurs. ».

Des modifications sont également demandées pour l'Article 6 – Le Vice-Doyen-Directeur et les Assesseurs :

« Le Vice-Doyen-Directeur et le ou les Assesseurs, qui constituent « l'Equipe décanale », sont élus par le Conseil de l'UFR sur proposition du Doyen-Directeur, à la majorité absolue des membres présents ou représentés au premier tour, à la majorité relative des membres présents ou représentés au deuxième tour.

Le mandat de Vice-Doyen-Directeur et du ou des Assesseurs, dont la durée est identique à celle du Doyen-Directeur, est renouvelable mais prend fin avec le mandat du Doyen-Directeur.

Le Vice-Doyen-Directeur est choisi parmi les Enseignants-Chercheurs, les Enseignants ou les Chercheurs qui participent à l'enseignement en fonction dans l'UFR.

Les Assesseurs sont choisis parmi les Enseignants-Chercheurs, les Enseignants, ou les Chercheurs qui participent à l'enseignement en fonction dans l'UFR, ou un étudiant inscrit à une formation dispensée par l'UFR de Pharmacie. »

Les modifications apportées aux statuts de l'UFR de Pharmacie sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

1.3 Validation de la composition de l'équipe décanale

Monsieur le Doyen David BALAYSSAC présente la composition de l'équipe décanale proposée, ainsi que les missions ses membres :

o Madame Valérie WEBER, en qualité de Vice-Doyen :

- Directrice des Etudes
- Politique pédagogique : pilotage, réformes et innovation
- Suivi de la réussite étudiante et du devenir des étudiants

o Monsieur Ghislain GARRAIT, en qualité d'assesseur :

- Qualité et amélioration continue

- Relation avec le secteur industrie pharmaceutique
- Suivi du devenir des étudiants (industrie)

o Monsieur Philip CHENNELL, en qualité d'assesseur :

- Qualité et amélioration continue
- Relation avec le secteur hospitalier
- Suivi du devenir des étudiants (hôpital)

o Madame Sabrina BEDHOMME, en qualité d'assesseur :

- Politique pédagogique : pilotage, réformes, innovation
- Relation avec le secteur officine
- Suivi du devenir des étudiants (officine)

o Monsieur Pierre PRADELEIX, assesseur :

- Relation vie étudiante

Monsieur le Doyen indique que l'intégration d'un étudiant au sein de l'équipe décanale n'altère en rien le lien avec les étudiants, les réunions régulières avec leurs élus seront maintenues. Lorsque Pierre PRADELEIX fera son entrée en 5^{ème} année, un nouvel étudiant intégrera l'équipe.

La composition de l'équipe décanale est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité. Monsieur le Doyen-Directeur remercie le Conseil de l'UFR pour la confiance qui est accordée à son équipe.

II. Points administratifs

2.1 Présentation des responsabilités pédagogiques 2026/2027

Monsieur le Doyen David BALAYSSAC présente les divers changements des responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire 2026/2027.

Monsieur Olivier CHAVIGNON assurera le suivi de la réforme de la première année de santé prévue pour l'année 2027.

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, prend la responsabilité du 1^{er} cycle. Monsieur David BALAYSSAC remercie Madame Marie-Ange CIVIALE pour l'accompagnement effectué au cours de ces dernières années.

Suite à la création de la Commission Pharmaceutique Officinale (CPO), Monsieur le Doyen devient le référent.

Suite à l'ajout du projet ARTEMIS, Madame Méлина BEGOU est désignée responsable.

Madame Caroline DECOMBAT est référente communication avec Madame Alexine VIGNAL.

La demande de co-accréditation pour le Master mention Santé Publique a été transmise au ministère.

2.2 Présentation des axes stratégiques de l'UFR 2026/2027

Monsieur le Doyen présente les axes stratégiques pour l'année universitaire 2026/2027.

o **Qualité – Mise en place d'une démarche qualité :**

- documentation qualité
- indicateurs qualité
- responsable assurance qualité

Ce travail demandera une coordination importante avec les personnels administratifs pour plus de cohérence.

o **Etudiants – Réussite, accompagnement et suivi des étudiants :**

- participation des étudiants (UFR + évaluation pédagogique)
- suivi de la réussite (année, UE)
- Bien être étudiant (TSA)
- suivi du devenir professionnel
- cérémonies de fin d'étude (pharmacie, Master, licence, DEUST)

Le retour des étudiants sur l'évaluation des enseignements a été plus chaotique au second semestre, Monsieur le Doyen rappelle l'importance de répondre aux questions de ce sondage dans un souci d'amélioration continue des enseignements.

L'enquête révélant la fatigue et le stress subis par les étudiants ne doit pas être ignorée.

L'évaluation CIDPHARMEF a souligné l'importance symbolique de la cérémonie de remise des diplômes. Tous les parcours devraient être traités de la même façon, si la session 2026 ne le permet pas la démarche est toutefois en cours pour que tous les étudiants puissent bénéficier de ce moment.

o **Pédagogie – Innovation et pratiques pédagogiques :**

- Commission pédagogique
- Méthodes d'apprentissage
- Pédagogie collaborative entre enseignants-chercheurs

La Commission pédagogique permet de répondre au besoin de suivi des évolutions des attentes des étudiants. Elle permet de prêter attention aux redondances des contenus des cours.

o **Valorisation UFR – Mission et identité de l'UFR de Pharmacie**

- communication interne et externe (études et métiers → lycées)
- formation continue
- activités de recherche
- relations avec les partenaires socio-économiques (UCA, institut, UFRs, partenaires)

Concernant la valorisation de l'UFR, Madame Caroline DECOMBAT se rendra dans les lycées et souhaiterait une aide pour présenter la première année d'étude de santé et les études de pharmacie. L'UFR doit communiquer sur tout le territoire pour être mieux connu. Monsieur Mathéo ROCHE est le

réfèrent étudiant pour la communication dans les lycées, son implication permet le bon fonctionnement de l'organisation des visites.

L'activité de recherche des enseignants-chercheurs est malheureusement souvent occultée, ce point doit évoluer.

o Communauté universitaire – Gouvernance collégiale et cohésion

- commissions et conseils (UFR, pédagogique, perfectionnement, CPO, CEPH...)
- coopération entre enseignants chercheurs, personnels administratifs/techniques, étudiants
- ressources humaines

Monsieur le Doyen rappelle que tout le monde doit être attentif à bien travailler ensemble.

III. Points pédagogiques

3.1 Validation des MCCC 2026/2027

o Validation des MCCC 2026/2027 du PASS :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du PASS pour l'année universitaire 2026/2027.

Peu de changements ont été opérés par rapport aux MCCC de l'année 2025/2026, en dehors de certains responsables pédagogiques d'UE.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du PASS pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 des LAS 1 et LAS 2 :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences des LAS 1 et LAS 2 pour l'année universitaire 2026/2027.

Peu de changements ont été opérés par rapport aux MCCC de l'année 2025/2026, en dehors de certains responsables pédagogiques d'UE.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences des LAS 1 et LAS 2 pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 du 1^{er} cycle des Etudes Pharmaceutiques :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du 1^{er} cycle des Etudes Pharmaceutiques pour l'année universitaire 2026/2027.

Une partie commune à tous les cycles des Etudes Pharmaceutiques sur l'organisation générale est ajoutée, dont tous les points ont été discutés en Commission Pédagogique, suite à une procédure sur la

gestion des examens et l'envoi d'un guide de procédure des surveillances d'examens. La rédaction de cette partie est appuyée sur le règlement des études de l'Université Clermont Auvergne. Le point laissé à la l'appréciation de la Commission Pédagogique était d'accepter un étudiant à un examen jusqu'à 30 minutes après le début de l'épreuve, sauf cas de force majeure.

Un temps d'échange a lieu entre les membres élus sur les absences et les retards aux examens.

Les modifications apportées aux modalités de défaillances, notamment à propos des justificatifs d'absences, sont présentées au Conseil. Le bilan des absences injustifiées des étudiants devra être communiqué par les enseignants responsables d'UE avant les examens afin de prévenir des défaillances.

S'ensuit une discussion sur les outils pouvant être mis à disposition afin de comptabiliser les absences justifiées et injustifiées. Un logiciel existe, une démonstration pourra être faite en Collège des Enseignants. En cas d'un nombre important d'absences justifiées, un travail de substitution peut être proposé.

Madame Valérie WEBER présente les changements prévus pour la DFGSP2 vus en Commission Pédagogique. Les étudiants issus de passerelle ne seront plus tenus de faire les UE de mise à niveau, un contrat pédagogique pourra être établi pour suivre une UE librement choisie.

Les modifications apportées en DFGSP3 sont sommaires et non substantielles. Madame Chantal SAVANOVITCH prend la responsabilité des stages. Le nom du remplaçant de Madame le professeur Christiane FORESTIER en vue de son départ à la retraite n'est pas encore connu.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du 1^{er} cycle des Etudes Pharmaceutiques pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 du 2nd cycle des Etudes Pharmaceutiques :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du 2nd cycle des Etudes Pharmaceutiques pour l'année universitaire 2026/2027.

La mention AMI-CMA est ajoutée. Le projet #ENSaN débute, et les enseignements vont être amenés à changer et à se répartir dans de nouvelles UE.

Il est désormais mentionné que les documents sont autorisés lors de l'oral du CSP.

Il est également précisé que le JOP et le POP doivent être valider pour passer en 2nd cycle.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du 2nd cycle des Etudes Pharmaceutiques pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 du DES Pharmacie Officinale :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DES Pharmacie Officinale pour l'année universitaire 2026/2027.

Le programme de connaissances est établi par l'arrêté du DES Pharmacie Officinale. Toutes les UE ont été réparties par rapport aux connaissances et compétences qui doivent être acquises dans ces domaines.

Suite au problème de zonage des stages professionnels, un texte est ajouté mentionnant que l'un des stages doit être effectué hors de Clermont Communauté. Cette décision sera mise en place pour la rentrée universitaire 2027/2028 du fait de son arrivée tardive. Dans un souci d'équité, les étudiants ne peuvent effectuer leur stage dans l'officine d'un membre de leur famille.

Il est possible d'effectuer un des stages dans l'un des départements limitrophes de l'Auvergne. Le second doit être en ZIP ou ZAP en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le portfolio est ajouté et les EPOS pour évaluer les compétences sont mises en place.

La note éliminatoire est à 10/20. La maquette d'enseignements est répartie en domaine. Il n'y a plus d'ECTS.

Pour remplir les conditions de validation de l'année, l'étudiant doit valider de façon conjointe et indépendante l'ensemble des stages, enseignements et portfolio.

En cas de non validation de l'année, il est possible de signer un contrat pédagogique en fonction des compétences manquantes et de la durée du stage à valider.

L'étudiant disposera d'une année pour réaliser sa thèse après la fin du DES. Une UE optionnelle organisée par Laetitia DELROT est proposée pour avoir un accompagnement dans le travail de thèse et dans la recherche de sujet. Cette UE n'est pas dans la maquette mais est proposée pour les étudiants en difficulté.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DES Pharmacie Officinale pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC2026/2027 du DES Pharmacie Industrielle et Recherche :

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DES Pharmacie Industrielle et Recherche pour l'année universitaire 2026/2027.

Le programme est découpé en domaines de compétences, dont leur choix est pris en fonction du projet professionnel de l'étudiant.

L'étudiant doit soit effectuer un master de l'UFR de Pharmacie de Clermont-Ferrand, soit dans un autre établissement, afin de valider 30 ECTS.

Le stage est désormais d'une durée d'au moins six mois.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DES Pharmacie Industrielle et Recherche pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie pour l'année universitaire 2026/2027.

En dehors des quelques volumes horaires modifiés et d'une revue de la répartition des enseignements sur les quatre semestres, les changements apportés sont non substantiels.

Il est rappelé que les enseignements sont obligatoires.

S'ensuit un temps d'échange autour de la proportion d'enseignements dispensés au CFA et à l'UFR, et également de la répartition des matières enseignées. Il est indiqué que des Conseils de perfectionnement sont organisés en présence des représentants des CFA.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 de la Licence Professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : Gestion production et valorisation ».

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de la Licence professionnelle pour l'année universitaire 2026/2027.

Les modifications apportées sont sommaires et non substantielles.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de la Licence professionnelle pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

o Validation des MCCC 2026/2027 du Master Sciences du Médicament

Madame Valérie WEBER, Directrice des Etudes, présente les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Master Sciences du Médicament pour l'année universitaire 2026/2027.

Le changement de nom d'une UE fait suite au changement du responsable de cette UE.

Les UE et le stage peuvent désormais se compenser.

Madame Laurence TERRAIL est responsable du master, Monsieur Christophe Mallet prend la responsabilité des stages.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Master Sciences du Médicament pour l'année universitaire 2026/2027 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

3.2 Validation de la Fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle 2026/2027

o DES Pharmacie officinale :

Suite à la mise en place du DES Pharmacie Officinale, Monsieur le Doyen présente la fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle aux membres du Conseil d'UFR.

La fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle DES Pharmacie officinale est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

o DES Pharmacie industrielle et recherche :

Suite à la mise en place du DES Pharmacie industrielle et recherche, Monsieur le Doyen présente la fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle aux membres du Conseil d'UFR.

La fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle DES Pharmacie industrielle et recherche est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

o DES Pharmacie Hospitalière :

Monsieur le Doyen présente la fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle de DES Pharmacie Hospitalière aux membres du Conseil d'UFR pour son renouvellement.

Il est demandé d'ajouter le nom de Madame Anne BOYER dans les mentions des membres de l'équipe pédagogique.

S'ensuit un échange sur la compréhension de la fiche d'accréditation, notamment sur le nombre d'internes accueillis par an.

La fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle DES Pharmacie Hospitalière est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

o DES Biologie Médicale :

Monsieur le Doyen présente la fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle de DES Biologie médicale aux membres du Conseil d'UFR.

La fiche d'accréditation du 3^{ème} cycle DES Biologie médicale est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

3.3 Présentation du Calendrier universitaire 2026/2027

Madame Valérie WEBER présente le calendrier universitaire pour l'année 2026/2027.

Les examens de l'UE de pré-orientation de DFGSP3 est déplacé au mois de décembre dans un souci d'équité pour tous les étudiants.

La date de la journée mobile n'a pas encore été arrêtée.

Le calendrier universitaire 2026/2027 est soumis au vote du Conseil et approuvé à l'unanimité.

IV. Questions diverses

o Monsieur le Doyen présente au Conseil le calendrier prévisionnel des Conseils de l'UFR pour l'année universitaire 2026/2027. Certaines dates devront être modifiées et seront transmises prochainement :

- **Mercredi 30 septembre 2026**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 28 octobre 2026**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 25 novembre 2026**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 27 janvier 2027**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 17 mars 2027**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 26 mai 2027**, 10h à 12h, Salle des Actes
- **Mercredi 23 juin 2027**, 10h à 12h, Salle des Actes

o Monsieur le Doyen fait un point sur les vacances des étudiants en santé pour la réalisation des activités d'assistant de régulation médicale dans les centres de réception et de régulation des appels des SAMU centre 15 et du service d'accès aux soins suite à la parution de l'arrêté du 25 juin 2026 :

Étudiants concernés : médecine, pharmacie et maïeutique ayant validé leur 2^e année de 1^{er} cycle (+ IFSI admis en 3^e année)

Nous vous remercions d'informer tous vos étudiants de cette possibilité en leur demandant, pour les étudiants volontaires, de se rapprocher des établissements de santé sièges de SAMU les plus proches de leur domicile pour identifier les besoins éventuels de renfort de ces services.

Les étudiants peuvent aussi assurer des vacances en tant que faisant fonction d'AS notamment au sein des établissements médico-sociaux (EHPAD par exemple).

o Il est demandé si un groupe de travail a été constitué en vue de la réforme de la première année d'accès aux études de Santé.

Il est répondu que des réunions ont lieu au sein de la Direction de la Formation avec les Doyens-Directeurs et les responsables impliqués actuellement en PASS/LAS. La disparition des PASS/LAS entraînera une période de transition au sein du parcours santé, en préservant le grand classement grâce auquel les candidats peuvent faire leur choix. Il est évoqué l'expérimentations dans certaines UFRs de réserver des places pour les étudiants ayant choisi Pharmacie en premier vœux, posant quelques questions sur les matières enseignées et les formalités d'un classement en interne. Les questions de créations d'antennes territoriales étaient également évoquées. Il subsiste cependant trop d'inconnues, Monsieur le Doyen indique qu'il sera intéressant d'avoir une présentation plus claire quand les informations seront disponibles.

Monsieur le Doyen remercie l'ensemble des membres du Conseil pour leur participation et renouvelle ses remerciements pour la confiance accordée à l'équipe décanale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.